

COMMISSION ADMINISTRATIVE NATIONALE DU 25 MARS 2010

FAIRE RECULER LE GOUVERNEMENT EST A NOTRE PORTEE

A lors que les manifestations du 23 mars et les élections régionales ont donné lieu à une ferme contestation de la politique gouvernementale, Nicolas Sarkozy refuse de prendre la mesure de l'opposition de la population. Le deuxième tour du scrutin régional confirme les résultats du 1^{er} tour et inflige une sévère défaite à la droite et à sa politique. Pour répondre à sa majorité désavouée, les discours gouvernemental et présidentiel confirment le refus de changer les grandes orientations de cette politique. Le gouvernement entend ne renoncer à rien, garder le cap et poursuivre la conduite des contre-réformes, à commencer par celle des retraites. Ce ne sont pas les manœuvres d'un remaniement ministériel -plus tactique que technique- qui donnent le signe d'une pause ou d'un changement d'orientation. **Le SNESUP entend rencontrer, sur les enjeux liés aux régions, les exécutifs pour promouvoir notre conception du service public national d'enseignement supérieur et de recherche.**

La journée de grève et de manifestations du 23 mars pour l'emploi, pour les retraites, pour les carrières et les salaires est une réussite. Les très nombreux manifestants du public et du privé ont envoyé un message clair : faire reculer le gouvernement est à notre portée, en particulier sur les retraites. Le SNESUP rappelle les mandats de la FSU : imposer le maintien du droit à la retraite à 60 ans à taux plein de 75 % avec 37, 5 années de cotisations, la prise en compte des années de formation, les avantages familiaux, le calcul sur la base des 6 derniers mois et l'indexation des pensions sur les traitements eux-mêmes indexés sur les prix.

Le SNESUP appelle au renforcement de la dynamique en marche pour imposer un changement de politique. Le gouvernement a confirmé sa volonté d'une nouvelle réforme régressive des retraites. Le SNESUP pèsera pour de nouvelles et fortes mobilisations dans le cadre le plus unitaire possible.

Avec pour objectifs affichés une visibilité internationale et l'obtention des meilleures places dans les classements internationaux – dont on sait qu'ils sont biaisés -, le projet de recomposition du paysage universitaire est passé à une nouvelle étape. Sous les pressions du grand emprunt, le ministère impose une recomposition concurrentielle en « campus d'excellence » rejetant en bloc la démocratie universitaire. « Renforcer la gouvernance » constitue aux yeux du gouvernement la clé pour concourir au processus sélectif de choix des lauréats. Derrière cette condition, dont la principale mesure revient à réduire la proportion de représentants élus et à renforcer l'influence des personnalités extérieures des conseils d'administration, se cache le moyen de figer et de tenir les équipes de direction et d'amplifier le pilotage autoritaire des formations et de la recherche. Le SNESUP condamne une politique qui hypothèque irréversiblement l'avenir et risque de détruire durablement la richesse et la diversité du service public d'enseignement supérieur et de recherche. Il exige que l'ensemble des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche puissent coopérer et s'appuyer sur la construction d'orientations partagées et régulées collégialement et démocratiquement. **Le SNESUP exige l'arrêt du processus autoritaire de recomposition du tissu universitaire et condamne toutes les pressions qui s'exercent sur les établissements et leurs personnels.**

Chaque texte d'application de son projet dit de « mastérisation » confirme l'impasse dans laquelle nous mène le gouvernement. À l'instar des bouleversements du service public en général, la dégradation de la qualité de la formation des enseignants est renvoyée à la responsabilité locale des acteurs du service public d'éducation et de recherche. Le récent projet de cahier des charges de la formation des enseignants exclut tout cadrage concernant les ressources afférentes et toute coopération entre établissements. Aucune garantie n'est donnée quant à la participation des universités (UFR et IUFM) dans le processus de formation post-concours de stagiaires pouvant être laissés à eux-mêmes. La situation des fonctionnaires stagiaires envoyés dans les classes à la rentrée, la plupart sans formation professionnelle, est catastrophique. Cette catastrophe pour la société n'est pas inéluctable.

Le SNESUP condamne l'acharnement du gouvernement à imposer son projet régressif contre la communauté éducative unanime. Il réaffirme son exigence de retrait de la réforme gouvernementale de la formation des enseignants, ainsi que des textes publiés la concernant. Aucune réforme ne fera l'économie d'un cadrage national (moyens, contenus). Aucune réforme ne peut être fondée sur le principe de désengagement de l'Etat et de la baisse des budgets pour compenser les choix idéologiques du gouvernement. Le SNESUP appelle tous les citoyens à combattre ces contre-réformes pied à pied. **Le SNESUP appelle à une journée d'action en direction de l'opinion publique, des parents d'élèves et des citoyens pour alerter sur la rentrée 2010. Il exige le report des épreuves de concours de la session 2011, prévues pour les PE en septembre 2010 et pour les PLC en novembre 2010. Le SNESUP appelle à amplifier la signature de la pétition « 100 000 voix pour la formation des enseignants » (près de 70.000 signatures à ce jour).**

Projet de contre-réforme de la formation des enseignants, détérioration projetée des statuts des PRAG et PRCE, explosion de la précarité, recomposition forcée de l'enseignement supérieur, du lycée, de l'école en général, attaques contre les fondements démocratiques et collégiaux de l'université, contre les libertés scientifiques et pédagogiques des universitaires... dans ce contexte, le renforcement de la capacité d'action du SNESUP est essentielle. Avoir de nombreux élus combatifs au CTPU et au CTPMESR est un enjeu important.

Le SNESUP appelle dès maintenant à voter et faire voter SNESUP pour les élections au CTPU (arrivée avant le 13 avril à 12h au MESR) et à voter FSU pour les élections au CTPMESR dans les établissements le 6 mai.